



CHAMPAGNIER FLASH INFO

28 juillet 2009

SECHERESSE

Par arrêté préfectoral du 22 juillet, la zone « Drac-Romanche » dont nous dépendons, a été classée en « risque sécheresse ».

Les mesures de restriction ci-dessous sont à respecter
Il est interdit



=> de 6h à 20h : l'arrosage des pelouses, des espaces verts, des jardins

=> le lavage des véhicules hors des stations professionnelles

=> le remplissage des piscines est interdit (sauf 1ère mise en eau après construction)

Les agriculteurs doivent réduire leur irrigation de 20%.

Si les mesures prescrites ne sont pas respectées => amende prévue pour les contraventions de 5ème classe.

Validité de l'arrêté préfectoral jusqu'au 30 septembre 2009.

En application de cet arrêté, il a été décidé pour les espaces publics de la commune de CHAMPAGNIER :



- Remplissage de la citerne mobile d'arrosage (1 m3) à partir du puits communal à 05h30 pour arrosage des massifs de fleurs de 06h30 à 09h30 (du lundi au vendredi)

- Arrosage du terrain de foot de 05h à 07h (du lundi au vendredi)



CHAMPAGNIER FLASH INFO

28 juillet 2009

MJC - CINEMA EN PLEIN AIR



DEUXIEME ESSAI !!!!

Et oui, on remet ça !

On n'allait quand même pas rester sur le naufrage de la dernière fois !

Pour ceux qui ne sont pas au courant, lors de la séance du mardi 23 juin, alors que tout le monde s'absorbait dans l'histoire du film « Un château en Espagne », les personnages sont apparus tête en bas !

Explication : une partie de la bande du film était montée à l'envers ...

LE RENDEZ - VOUS POUR CETTE SECONDE SEANCE EST

VENDREDI 28 AOÛT
21 HEURES

UN CHÂTEAU EN ESPAGNE
A L'ESPACE DES 4 VENTS

FOOTBALL

C.B.H. FOOT 38 (CHAMPAGNIER - BRIE - HERBEYS)

Recherche : des jeunes joueurs (nés avant 2004)
des dirigeants bénévoles

Les horaires des entraînements seront les suivants :

U11 (poussins = moins de 11 ans)

et U13 (benjamins = moins de 13 ans)

=> Tous les mardis à partir de 17h30

U7 à U9 (débutants = 5 à 9 ans)

=> Tous les mercredis à partir de 14h

Les rencontres officielles auront lieu les samedis après-midi.

Entraînements et matches auront lieu hors vacances scolaires.

Cotisation : 60 €

Comprend la licence, un survêtement, un short, une paire de chaussettes, et les goûters d'après match)

Pour tous renseignements

Christophe ALCANTARA 06.60.57.11.20 - Xavier ARREDONDO 06.45.15.04.18



ET RENDEZ-VOUS LE 4 SEPTEMBRE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour vous désinscrire de la liste de diffusion, veuillez envoyer un email à mairie@champagnier.fr

Mairie de CHAMPAGNIER — ☎ 04 76 98 08 83 — Site : <http://www.champagnier.fr/>